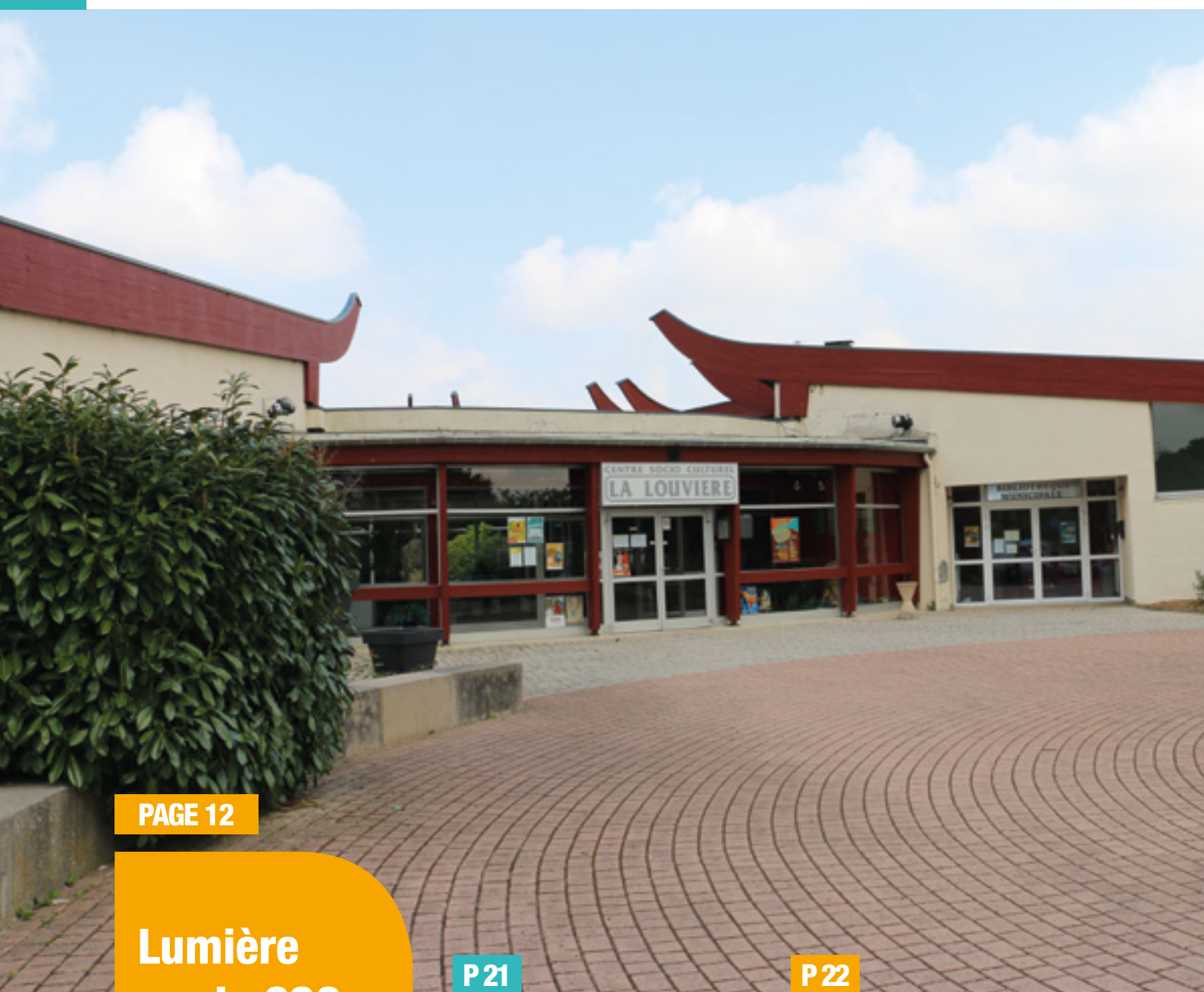


ECHO ^{DE} Marly

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES ■ Printemps/été 2017 ■ N°91

Ville Fleurie



PAGE 12

**Lumière
sur le CSC
La Louvière**

P 21

**Semaine
de la biodiversité**

P 22

**Marly Jazz festival
13^e édition**

04	VIE DES QUARTIERS	16	SOLIDARITÉ	30	ÇA S'EST PASSÉ À MARLY
07	ENVIRONNEMENT	17	CME	34	VIE CIVIQUE
08	VIE SPORTIVE	18	VIE SCOLAIRE	35	ÉTAT CIVIL
09	INFOS ASSOCIATIONS	21	VIE CULTURELLE	36	AGENDA
12	CSC LA LOUVIÈRE	26	BUDGET		
14	VIE SOCIALE	28	VIE DES ENTREPRISES		

Agenda du maire

Janvier

LES 6, 7 ET 8 : vœux du maire au Nec (2400 personnes pour ces 3 dates).
MARDI 10 : 60 ans de la Société d'Équipement du Bassin Lorrain (SEBL). Thierry Hory en est le président depuis mars 2016.
SAMEDI 21 : aux vœux du président de région M. Richert à l'Arsenal de Metz.

Février

VENDREDI 17 : remise des prix pour les illuminations et le fleurissement de la ville au Nec.
JEUDI 23 : assemblée générale des comités de quartiers à Marlymages.
LUNDI 27 : avec Patrick Weiten, président du conseil départemental, inauguration de la nouvelle cantine du collège La Louvière.

Mars

MARDI 7 : au Nec, accueil des nouveaux habitant(e)s et remise des cartes aux nouveaux électeurs.
DIMANCHE 12 : passage au thé dansant organisé par le conseil des seniors au centre La Louvière.
LUNDI 13 : rencontre avec les responsables d'Orange pour les débuts de la mise en place de la fibre optique à Marly.
MERCREDI 22 : préside la 1^{ère} séance plénière du conseil municipal des enfants 2017/2018.

Avril

LUNDI 3 : reçoit en mairie de Marly Monsieur le Procureur et les responsables de la police nationale dans le cadre du groupement local de traitement de la délinquance de Metz.
JEUDI 6 : au conseil régional à Metz avec J.P. Omeyer, président de la commission sports du Grand Est, réunion avec les représentants des ligues et clubs de la Grande Région.
DIMANCHES 23 AVRIL ET 7 MAI : élections présidentielles.
MERCREDI 26 : 100 ans de Mme Spitz, doyenne de Marly aux Hortensias.



Crédit photo : Jean-Christophe Fraisse

THIERRY HORY
Maire de Marly



MARLY, TOUJOURS BONNE ÉLÈVE !
« LES CONTRIBUABLES ASSOCIÉS »,
A RECONNU LA BONNE GESTION DES FINANCES MUNICIPALES
DE NOTRE VILLE.

Pas d'augmentation

des taux d'impôts communaux en 2017 à Marly !

0% des taux
d'imposition
communaux
en 2017. Depuis 2014
(et même depuis 2011)
les taux communaux n'ont
pas connu de hausse à Marly.

Et pourtant, le désengagement de l'Etat, annoncé en 2012, mais effectif à partir de l'exercice budgétaire 2014, continue à amputer les collectivités locales de leurs marges de manœuvre. Depuis la dernière élection présidentielle, en montant cumulé, ce sont plus de 700 000 € de recettes en moins que nous enregistrons. En parallèle, l'Etat augmente, sans concertation aucune, les charges des villes et villages. Deux exemples pour Marly : les nouveaux rythmes scolaires nous coûtent, chaque année, plus de 200 000 € et l'augmentation exceptionnelle et supplémentaire des indemnités des collaborateurs municipaux

est estimée à 130 000 € pour 2017. Autant de décisions que nous subissons. Seule l'excellente gestion menée par l'équipe municipale permet d'éviter de mauvaises surprises budgétaires (voir par ailleurs page 26 et 27 pour approfondir le sujet). A nouveau l'association nationale et indépendante, Les Contribuables Associés, nous a attribué un 20/20 pour l'ensemble de notre gestion financière. Notre ville est toujours aussi attractive de par sa qualité de vie, sa fiscalité modérée ainsi que pour les différents services et autres commerces qui la composent. L'augmentation de la population, soulignée par l'INSEE, démontre, s'il le fallait, que nous sommes sur la bonne voie. C'est une bonne nouvelle pour nos associations, entreprises et écoles : Marly est dynamique !

La période estivale s'annonçant prochainement, je vous invite à profiter des nombreuses possibilités culturelles, sportives et

conviviales qu'offre notre ville. Ce magazine est particulièrement centré sur les prochains rendez-vous que nous pourrions partager. Du prochain Marly Jazz Festival en passant par les différents galas de danse proposés au NEC jusqu'aux fêtes de voisins, qui s'annoncent encore nombreuses cette année, mais aussi à l'occasion des rencontres sportives de fin de saison et autres manifestations organisées par le comité des fêtes, nous aurons l'occasion ensemble d'échanger sur notre chance de vivre à Marly.

**Soyons toutes et tous fiers
de notre ville, fiers d'agir
ensemble pour Marly !**

■ RÉFÉRENTS DES COMITÉS DE QUARTIER

CENTRE VILLE
Laura GATTO
Rue du Haut du Four – 06 66 04 82 52
laura.gatto57@gmail.com
Eve GUNDOGAN
Place de Gaulle – 06 30 32 51 58
eve@gundogan.fr
José MENDES TEIXEIRA
Rue des Ecoles – 06 34 51 58 35
jose.mendes-teixeira@marly57.fr

GARE
Gilles HOUILLON
Rue de Largentier – 06 80 89 40 24
gilleshouillon57@gmail.com
Philippe RHIM
Rue de Metz – 06 76 96 87 20
philippe.rhim@hotmail.fr

LES CLOS
Evelyne CHOISEL
Clos des Sorbiers – 03 87 63 72 87
evelyne.choisel@numericable.fr
Jean-Claude GREMLING
Clos des Acacias – gremling@numericable.fr
Catherine SAINT-MARD
Hameau de la Grange – 06 10 69 30 65
henaultca@numericable.fr

MARLY FRESCATY
Joëlle LEE
Rue J.J.Henrion – 03 55 80 04 46
jo.lee@numericable.fr
Emmanuel ANTUO FERMO
Impasse F. d'Arlandes – 06 74 42 18 94
emmanuelantufermo@gmail.com

ORÉE NORD DELAÎTRE
Eric MALAJ
Rue des Genêts – 06 23 55 24 33
eric.malaj@outlook.fr
Klaudia MALAJ
Rue des Genêts – 06 49 32 81 07
malaj.klaudia@yahoo.fr
Philippe REISS
Rue des Genêts – 06 77 40 92 99
phreiss@modulonet.fr

ORÉE NORD SEILLE
Nicole BUZON
Rue des Bleuets – 03 87 62 20 06
nrbuzon@numericable.fr
Bernadette ROUX
Avenue des Azalées – 06 03 81 30 13
bernadetterouxmarly57@gmail.com

ORÉE SUD
Nathalie GERARD
06 04 41 03 75
nathalie.gerard57@hotmail.com

CONNECTEZ-VOUS
SUR LE SITE DE LA VILLE
POUR ACCÉDER À L'ESPACE INTERACTIF
DES COMITÉS DE QUARTIER !

Visites de quartiers
de printemps

■ LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

LE MAIRE, LES ADJOINTS, LES CONSEILLERS MUNICIPAUX
ET LES RÉFÉRENTS DE QUARTIERS VOUS RENDENT VISITE !

L'objectif est d'échanger avec les habitants des différents secteurs de la ville. Les visites de quartiers donnent lieu à des rapports directs et privilégiés entre les habitants et la municipalité. C'est l'occasion d'aborder les affaires de la vie quotidienne, de faire part de doléances et de remarques ou de poser des questions. Ces visites contribuent ainsi au dialogue permanent entre la mairie et les Marliens et permettent à

ces derniers d'être écoutés et entendus. Les visites de quartiers s'ajoutent aux comités de quartiers et à leur espace interactif dédié, aux réunions de bureau, aux assemblées générales des comités de quartiers, et autres réunions publiques. N'attendez pas ces rendez-vous pour solliciter les élus ou les référents de quartiers : par téléphone, par courrier ou par e-mail, n'hésitez pas à les contacter !

■ PROGRAMME DE PRINTEMPS

10 mai <i>Rues</i>	Centre ville et Blanche Borne Ecoles Croix St Joseph Grand'Rue (rue et impasse) Chemin de la Latte Vire Prairie Mésanges Grives Perdrix Blanche Borne Larré Faisan Haut du Four Entre 2 murs Paquis Eugène Jouin Jean Moulin Haack
12 mai <i>Rues</i>	Orée Nord Azalées Muguet Pervenches Pensées Pâquerettes
17 mai <i>Rues</i>	Orée Nord Glycines Primevères Aubépines Bois Brûlé Hameau du Golf
24 mai <i>Rues</i>	Orée Sud Gandhi St Vincent de Paul Fleming Dunant Beethoven
26 mai <i>Rues</i>	Place de Gaulle Place de Gaulle Avenue de Long Prey

31 mai <i>Rues</i>	Orée Nord Lys Camélias Bleuets Dahlias Cyclamens Glaïeuls Jacinthes
2 juin <i>Rues</i>	Orée Sud Frères Lumière Bretagne Michel Ange Ch de Foucauld Nobel Lavoisier S. de Brazza Jean XXIII Luther King Dr Schweitzer
7 juin <i>Rues</i>	Orée Sud P. de Coubertin Nansen Schoelcher Jaurès Cassin Aristide Briand Calmette et Guérin
9 juin <i>Rues</i>	Gare Largentier Gal Trezel Metz St Brice Mariet Pré F. Morteau JN Chandellier Charmille Grand Jardin St Michel De la Seille Paul Joly

DE 18H
À 20H

AFIN DE PARCOURIR L'ENSEMBLE DES QUARTIERS DE LA VILLE, LES VISITES DE QUARTIERS ONT LIEU À 2 PÉRIODES DE L'ANNÉE : EN AUTOMNE ET AU PRINTEMPS.

BON À SAVOIR

LES ÉLUS NE FONT PAS DE PORTE À PORTE, ILS PARCOURENT LES RUES DES QUARTIERS CONCERNÉS ET C'EST À VOUS DE LES SOLLICITER !



Bienvenue à Marly !

Chaque année, la municipalité invite les nouveaux habitants de la commune qui se sont déclarés en mairie et les jeunes électeurs pour leur présenter notre ville, ses nombreux atouts et services. Le 7 mars dernier, Laurent Chrétien, directeur général des services, ainsi que Thierry Hory, maire, ont détaillé les nombreuses infrastructures scolaires, culturelles, sportives et sociales

ainsi que les événements qui rythment la vie de la commune. Le maire a également invité les jeunes électeurs à faire régulièrement leur devoir civique en allant voter, quelles que soient leurs convictions politiques. La cérémonie, qui a eu lieu au Nec, s'est achevée par un pot de l'amitié propice aux questions diverses des nouveaux Marliens aux élus et représentants des services municipaux.

La ville de Marly
soutient les fêtes des voisins

Comme chaque année, de mai à septembre, la ville de Marly aide les Marliens à se rencontrer ! Avec la Fête des voisins, les habitants d'un quartier, d'un immeuble, d'une résidence, se retrouvent autour d'un apéritif, d'un buffet dans un esprit de convivialité. Vous pourrez vous retrouver dans une rue, un jardin, une cour d'immeuble, une maison, un appartement... Pour vous aider à organiser ce moment de solidarité et de convivialité et en assurer le succès, la mairie de Marly vous prête du matériel et met à votre disposition des tables et des bancs, dans la limite des stocks disponibles.

ATTENTION : ce matériel ne sera pas disponible aux dates suivantes :
(sous réserve de modifications)

- > 20 et 21 mai
- > Du 3 au 5 juin
- > 17 et 18 juin
- > 24 et 25 juin
- > 8 et 9 juillet
- > 2 et 3 septembre
- > 16 et 17 septembre

BON À SAVOIR

Merci de contacter la mairie dès que possible ou au moins deux semaines avant votre fête des voisins.



Avant de partir en vacances, ayez les bons réflexes !

- Prévenez un voisin ou le gardien de votre résidence de votre départ.
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres qui déborde révèle une longue absence.
- Votre domicile doit paraître habité, demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.
- Vous pouvez aussi créer l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio, etc.

- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Dans le cadre des opérations Tranquillité vacances organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence à la police municipale de Marly par téléphone au : 03 87 64 80 17 ou par e-mail : police-marly57@orange.fr

Si vous avez un dispositif de télésurveillance : nous vous remercions de demander à votre prestataire de prévenir la police municipale en cas d'intrusion.

BON À SAVOIR

Vous pouvez aussi agir pour la sécurité avec le dispositif des voisins vigilants. Pour plus de renseignements, contactez la police municipale de Marly au 03 87 64 80 17 ou par e-mail : police-marly57@orange.fr ou la police nationale à Montigny-lès-Metz : 03 87 66 36 44

Source : site du Ministère de l'Intérieur, www.interieur.gouv.fr

Mieux vivre ensemble

BRÛLAGE INTERDIT

Brûler à l'air libre des ordures ménagères et des végétaux est interdit selon l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1992. Il est important pour l'environnement et notre bien-être de ne pas provoquer d'incendies. Toutefois, l'incinération de la paille ou des déchets des récoltes peut s'effectuer occasionnellement et de façon réglementée. Il faudra alors adresser une déclaration à la mairie de Marly, auprès des services techniques. Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.



BRUITS DE VOISINAGE

Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est un élément perturbateur de la vie publique. Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit. Les travaux de bricolage ou de jardinage des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de créer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, perceuses, raboteuses, tronçonneuses, etc.) ne peuvent être effectués que dans les tranches horaires suivantes :

- > de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables,
- > de 9h à 12h et de 14h à 19h le samedi,
- > de 10h à 12h le dimanche et jours fériés.

De manière générale, pour ce qui concerne les bruits de voisinage résultant d'activités professionnelles ou de loisirs, il convient de respecter les principes suivants. Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils, appareils ou autres engins de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ses travaux entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente. Les propriétaires, directeurs ou gérants d'établissements ouverts au public, tels que les cafés, les cinémas, les restaurants ou les



discothèques, etc., doivent prendre toutes les mesures utiles pour éviter que la musique diffusée à l'intérieur de l'établissement ou tous autres bruits ne s'entendent à l'extérieur.



DÉJECTIONS CANINES

Lors de différents comités de quartiers, nous avons eu beaucoup de plaintes de riverains au sujet des déjections canines. Aussi, pour vivre en bonne harmonie avec nos amis les chiens, nous invitons les propriétaires d'animaux à être attentifs à ce problème et à utiliser les moyens mis à leur disposition : canisettes ou sacs de ramassage. La municipalité vous rappelle que cette incivilité est verbalisable. Pour ne pas en arriver à cette solution, nous comptons sur votre compréhension et votre geste citoyen.



RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE TAILLE DES HAIES

Les plantations situées à moins de deux mètres de la limite séparative ne doivent pas dépasser 2 m de hauteur, ni la limite de propriété. Merci aux habitants d'assurer la libre circulation aux piétons et cyclistes en taillant les arbres dans leur limite réglementaire.

LAVER SA VOITURE

Il est interdit de laver sa voiture sur le trottoir car les produits détergents ruissellent dans le caniveau et les avaloirs donnent directement dans la Seille. Plutôt que de polluer la rivière, il est donc préférable de laver sa voiture au niveau d'une évacuation reliée au circuit des eaux usées ou dans une station de lavage.

BON À SAVOIR

N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute question : 03 87 63 23 38



Le jury a donné son Coup de cœur à Stéphanie Burtin dans la catégorie Jardins japonais.

Participez au Concours du fleurissement marlien !

Comme tous les étés, la ville de Marly organise son Concours de fleurissement et invite les habitants à y participer. Pour cette édition 2017, de nouvelles catégories ont été créées et une action en faveur de l'environnement est souhaitée. Ce critère écologique fera la différence pour le jury. Cette compétition est ouverte à tous les particuliers et se fait sur inscription à l'aide du bulletin à découper sur cette page. Il convient de le compléter, de l'envoyer ou de le déposer en mairie pour le 31 juillet au plus tard. Les lauréats seront récompensés par des bons d'achats

lors d'une remise de prix qui a lieu en général en février. A cette occasion, les prix pour le concours des illuminations de Noël sont également décernés.

LES CATÉGORIES

- Maisons fleuries
- Jardins d'agrément
- Jardins japonais
- Jardins familiaux
- Balcons

LES LAURÉATS 2016

Bravo aux Lauréats qui contribuent à rendre notre commune plus belle et plus attractive !

FLEURISSEMENT LAURÉATS 2016	MAISONS FLEURIES ET JARDINS ARBORÉS	CARRAY André PATE Jean-Louis WALTER Danielle POIVEY Martine BERG Bernard BLASSELLE SCHMITT Danièle	3 rue Alexander Fleming 5 rue Alexander Fleming 24 rue des Lys 2 rue des Myosotis 27 rue de la Vire 43 rue du Muguet 58 rue de la Gare	Félicitations Félicitations Félicitations Encouragement Encouragement Encouragement Encouragement
	JARDINS JAPONAISANTS	BURTIN Stéphanie LOMBARD Gisèle	23 rue Caroline Aigle 51 Les Hameaux du Bois	Coup de cœur Félicitations
	BALCONS	HEMMER Béatrice	13/246 Place du Général de Gaulle	Encouragement
ILLUMINATIONS DE NOËL LAURÉATS 2016	MAISONS	BONTEMPS Pierre et Eliane BOUXIROT Joël PATE Jean-Louis CARRAY André SCHUMACKER Pierre et Claudine FRIANG Lucien THOUVENIN Jean-Louis SCHLICK Sébastien et Sandrine	43 Les Hameaux du Golf 100 rue de Metz 5 rue Alexander Fleming 3 rue Alexander Fleming 6 rue du Dr Schweitzer 24 rue des Pervenches 20 Avenue de Magny 120 rue Saint Ladre	Coup de cœur Félicitations Félicitations Encouragement Encouragement Encouragement Encouragement Encouragement
	BALCONS	ENTRINGER Philippe HEMMER Béatrice	20 rue de la Croix Saint Joseph 13/246 Place de Gaulle	



Danièle Schmitt a eu les encouragements du jury dans la catégorie Maisons fleuries.

QUESTIONNAIRE à remplir et envoyer ou déposer en mairie de Marly pour le 31 juillet au plus tard.

Nom :
Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Méthodes et actions en faveur de l'environnement (ex. : paillage, arrosage, traitement phytosanitaire, etc.) :

☐ souhaite participer au Concours du fleurissement 2017

☐ autorise le passage d'un photographe





■ LES DERNIERS EXPLOITS D'HAROLD MAYOT

Harold Mayot est un jeune Marlien né en 2002 titré au championnat de France 14 ans en juin 2016, en simple et en double. Il remporte la Coupe de France en simple en janvier 2017. En mars dernier, il s'envole vers le Qatar pour deux tournois. Lors du 1^{er}, c'est aux côtés de son ami et voisin de chambre du Pôle France de Poitiers, Lilian Marmousez, qu'il remporte le double. Lors du second tournoi, il s'incline seulement en finale (en simple) en trois sets face à un Italien de 2001. Puis en tournée dans le sud de la France, il s'offre à Istres des victoires en deux sets contre un Japonais (132^e mondial) et un Brésilien (94^e mondial), respectivement de 2 et 3 ans ses aînés. Pour sa première année en junior, âgé de tout juste 15 ans, il est actuellement 345^e joueur mondial des moins de 18 ans et dans les 5 premiers mondiaux des 15 ans.

■ LE SPORTING CLUB DE MARLY FÊTE SES 90 ANS !

Le samedi 17 juin, le Sporting club fêtera ses 90 ans, ce sera un jour de fête ! A partir de 14h, au stade Delaitre, de nombreuses animations seront proposées : tournois des familles, structures gonflables, jeux, stands, buvette et restauration dans une ambiance musicale. Une exposition racontera l'histoire du club de 1927 à nos jours. A partir de 19h30, au Cosec, se déroulera le Bal des 90 ans.



Au programme : menu campagnard et musique par DJ SF Event. Les places sont à réserver auprès du secrétariat. Avant cet événement, deux compétitions auront lieu au stade Delaitre :

> samedi 3 juin, coupe Caisse d'Epargne U11 : tournoi rassemblant 24 équipes d'enfants âgés de 9 à 11 ans,

> dimanche 4 juin, coupe Demathieu & Bard Initiatives U13 : tournoi rassemblant 24 équipes d'enfants âgés de 11 à 13 ans.

■ L'ÉLÈVE ET L'ENTRAÎNEUR VAINQUEURS !

Le Taekwondo Club Marly est fier de Dounia Siari qui, lors de sa première participation à une compétition, a remporté la médaille de bronze au Taekwondo kids Moselle qui s'est déroulé à Metz le 19 mars dernier. La petite Marlienne s'est bien défendue face à des adversaires plus gradés. Son entraîneur Malick Mbaye, quant à lui, s'est octroyé la médaille d'or dans la catégorie vétérans à l'Open de Lorraine qui a eu lieu à Nancy le 22 janvier dernier.



Vous pouvez découvrir cet art martial au gymnase André Citroën le mercredi de 20h à 21h30 et le vendredi de 18h30 à 20h pour les adultes, le jeudi de 18h30 à 20h pour les jeunes de 10 à 15 ans.

BON À SAVOIR

Plus d'informations sur la page Facebook du club ou sur le site Internet : www.taekwondo-club-marly.fr

■ LE DANSE SPORTIVE CLUB DE MARLY FAIT SON SHOW AU NEC LE SAMEDI 10 JUIN À 19H30

Le Danse Sportive Club de Marly est connu et reconnu, il représente brillamment Marly à des compétitions nationales et internationales. La beauté des prestations et le niveau des danseurs enchantent toujours les spectateurs. Alors ne manquez pas le gala de fin d'année ! Danses latines, standards, salsa, bachata,

rock'n'roll, boogie, rock acrobatique, lindy hop, etc., toutes les disciplines de la danse sportive seront à l'honneur. La revue parisienne Grain de Folie participera à ce gala qui sera suivi d'une soirée dansante.



BON À SAVOIR

Uniquement sur réservation sur le site suivant : <http://dancesportiveclubmarly.jimdo.com/>
Contact :
E-mail : anbuhler@modulonet.fr
Tél. : 06 99 32 10 50

■ LE KARATÉ CLUB MARLY AU TOP



Le club a présenté deux nouveaux candidats aux tests de passage de ceinture noire. De nombreux candidats étaient présents dans l'espoir d'obtenir ce grade tant convoité le 18 décembre 2016 à Metz. Camille Demange et Hervé Auer ont réussi à cet examen régional et peuvent être fiers d'arborer leur ceinture noire dignement méritée. Excellents résultats également lors des Championnats de Lorraine Kumité (combat) qui se sont déroulés le dimanche 5 février au dojo régional de Pont-à-Mousson, Romain Portelenelle a obtenu une médaille de bronze en catégorie Senior masculin plus de 84 Kg.

■ DÉCOUVREZ MARLY HANDBALL

L'assemblée générale de Marly handball aura lieu le samedi 20 mai à 11h au Cosec La Louvière. Une porte ouverte aura lieu le dimanche 21 mai.

BON À SAVOIR

Plus d'informations sur la page Facebook du club.

■ AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE MARLY ET ENVIRONS : PLUS DE DONNEURS ET UN NOUVEAU PRÉSIDENT



L'assemblée générale de l'Amicale des donneurs de sang de Marly et environs pour l'année 2016 s'est tenue le vendredi 24 mars en présence d'environ 80 personnes, notamment des récipiendaires de diplômes de donneurs de sang de l'Etablissement Français du Sang (EFS) et de membres d'amicales des donneurs de sang voisines. Le nombre de donneurs a augmenté depuis 2015 : une trentaine de nouvelles personnes viennent donner leur sang, ce qui est un résultat très encourageant pour 2017. Neuf personnes se sont vues remettre un diplôme de donneurs de sang, dont trois donneurs de plus de 100 dons ! Une distinction de la Fédération française des donneurs de sang bénévoles a été remise à Audrey-Claire Landreau, secrétaire de l'amicale, distinguée en tant que Chevalier du mérite du sang. Le comité s'est également agrandi en accueillant trois nouveaux membres actifs présentés lors de cette AG. Avant d'inviter l'ensemble des participants à se retrouver autour du verre de l'amitié, une composition fleurie a été offerte à Clotilde Dosdat, la présidente, par l'ensemble des membres du comité en remerciement pour son investissement. Aux élections qui ont eu lieu le 5 avril, Aurélien Mangelot, résidant à Marly, est devenu le nouveau président de l'Amicale pour le don de sang bénévole de Marly et environs. Clotilde Dosdat reste impliquée dans le comité et devient première vice-présidente de l'amicale.

CONTACT

Prochaines collectes au CSC La Louvière, de 16h à 19h30, les mardi 4 juillet et 1^{er} août.
Contact : Aurélien Mangelot
au 06 77 82 36 82

■ L'AFCSM RANDO TOUJOURS EN BALADE SUR TOUS LES CHEMINS ET PAR TOUS LES TEMPS !



Pour rejoindre cette association dédiée à la randonnée, rien de plus facile ! Rendez-vous sur le parking Jules Ferry :
> tous les mardis après-midi à 13h30,
> tous les samedis matin à 8h45 pour de la marche nordique,
> tous les jeudis à 16h45 pour de la marche nordique.
Des marches promenade sont également organisées un vendredi tous les 15 jours ainsi que des marches à la journée un dimanche tous les 15 jours.

CONTACT

Plus d'information : Dominique Steibel
au 06 11 43 72 74
E-mail : afcsmrando@free.fr
Site Internet : www.afcsmrando.fr

■ "NOUS ON A PAS D'AILES, MAIS ON A DES POILS"

Après le succès du spectacle *Blanche Maupas* de J.P Alègre donné à Marly le 28 janvier 2017, le théâtre Aristote présente sa nouvelle création *Nous on a pas d'ails, mais on a des poils* d'Aurore Heidelberger le 23 septembre 2017, à 20h30, au centre La Louvière. *Nous on a pas d'ails, mais on a des poils* ressemble un peu au jeu des sept familles, chacun appartenant à un ensemble, indissociable de cet ensemble et en même temps manifestant la volonté de se distinguer, de quitter cette famille trop étouffante. Dans la famille modèle, je demande le père, un homme honnête et droit, grand, avec des lunettes, portant un trench. Je demande la mère, discrète et docile, élégante...



A la découverte

du hatha yoga

L'Association pour la pratique et la connaissance du hatha yoga a réuni plus de cinquante yogis le samedi 25 mars pour une séance exceptionnelle au CSC La Louvière. Ce cours de découverte, renouvelé chaque année, a attiré une vingtaine de non-adhérents. La séance s'est articulée en deux temps. En première partie, une discussion avec pratique commentée sur le thème La forme pour longtemps. Le second temps était consacré à la pratique d'un cours de yoga complet, suivi d'une relaxation. Un vrai moment de joie, de sérénité et d'échange apprécié de tous.

CONTACT

Mady Chauvin : 03 87 66 55 91
Gérard Campet : 06 62 41 50 11

■ CERCLE SUZANNE FOUCHÉ : SORTIES ET PAUSE ESTIVALE

L'association Cercle Suzanne Fouché accueille les personnes en situation de handicap ainsi que les bénévoles désirant soutenir les actions au service des personnes handicapées tous les jeudis à partir de 14h, salle 41 au CSC La Louvière sauf du 1er juillet au 31 août prochain. Des inscriptions sont actuellement en cours pour une journée découverte de Namur en Belgique, une journée en Alsace (dégustation dans un vignoble, avec flammes à volonté, visite de la brasserie Météor), une journée aux Cristalleries de Meisenthal, une semaine en Normandie (Lisieux, village fromager, Étretat, pont de Normandie, Honfleur, Mont Saint-Michel) et une découverte surprise.

CONTACT

Tél. : 06 81 33 15 62

■ KEISHO OHNO AU NEC LE 26 MAI À 20H30

En tant que joueur de tsugaru shamisen (luth à long manche, instrument de musique traditionnelle à cordes pincées), Keisho Ohno puise son inspiration dans les techniques traditionnelles et se pose en challenger en créant un nouveau style de musique progressif. L'artiste japonais joue donc à la fois un rôle de conservateur tout en préservant un style original grâce à sa collaboration avec des artistes de différents genres musicaux. A l'occasion de ce concert organisé par Les Amis du Japon, Keisho Ohno sera accompagné du pianiste japonais Mamoru Moto-oka, invité aussi bien à se produire dans des festivals de jazz que dans des concerts classiques avec l'orchestre philharmonique de Kansai.

BON À SAVOIR

Tarifs : 15€/12€, gratuit pour les moins de 8 ans.
Placement libre assis.



La séance de découverte de hatha yoga a réuni beaucoup de curieux.



Une idée

incroyable et comestible !

Les Incroyables comestibles est une expérience communautaire d'innovation sociale qui consiste en la mise à disposition gratuite, dans de petits potagers disséminés dans les villes et les campagnes, de légumes cultivés par les volontaires participant au mouvement. A Marly, c'est Raphaël Dietz, soutenu par la CLCV, qui a lancé le projet. Quatre lieux ont été retenus dans un premier temps : à proximité du foyer-logement Les Hortensias, devant l'école maternelle Freinet, près du centre La Louvière et place de Gaulle. Plusieurs sortes de basilic et de persil, de l'origan, des tomates poires jaunes, de la verveine, des menthes simples, des poivrées, de la ciboule orientale et de la ciboulette sont déjà en germination.

CONTACT

E-mail : dietz.raaphael@gmail.com
clcvmarly@gmail.com
Site Internet : lesincroyablescomestibles.fr

■ COMITÉ DE JUMELAGE DE MARLY : AG ET FÊTE DU FROMAGE

Le Comité de jumelage de Marly a tenu son assemblée générale le 21 mars dernier en présence de nombreux élus et de près de 50 personnes, ce qui montre le dynamisme de nos jumelages. Les différents rapports ont été adoptés à l'unanimité et la cotisation maintenue à 3 € pour cette année. Le programme 2017 a été présenté. Dans le cadre de la Fête du fromage, ce sont nos amis de Baiso qui viendront rendre visite aux Marliens. Ils amèneront leur fromage que l'on pourra se procurer lors de la manifestation. Ils séjourneront plusieurs jours dans notre commune et seront logés dans des familles marliennes. Le comité leur prépare un programme complet pour leur faire découvrir notre ville et notre région.

CONTACT

Si vous désirez héberger un de nos invités ou adhérer à l'association téléphonez au 06 65 39 83 72.

Du basilic, de persil ou de l'origan sont désormais à la disposition de tous dans différents points de la ville.

■ RALLYE MOTO DE MARLY, 2^e ÉDITION LE 18 JUIN

La 15^e saison des Pétroleuses vient de démarrer après l'assemblée générale qui a réuni tous les adhérents le 4 mars dernier et suite à la sortie Luxembourg, première sortie moto de l'année, qui s'est déroulée le 2 avril. Le programme établi à l'issue de l'AG comporte de très nombreuses sorties à moto, ce qui permet d'entretenir l'esprit fondateur de l'association : la moto loisir. La deuxième édition du Rallye moto se déroulera le 18 juin prochain. Le départ est prévu au Nec et l'arrivée, ainsi que la pause déjeuner, sur l'ancienne base aérienne, juste en face de la zone Maryse Bastié. Comme l'année dernière, il faudra parcourir deux boucles d'environ 120 km, tout en répondant à un questionnaire. Le classement, à l'issue de la remise des coupons réponses, permettra aux plus assidus de recevoir de nombreux lots.

CONTACT

Inscriptions et informations : www.lespetroleuses.fr
E-mail : infos@lespetroleuses.fr
Tél. : 06 86 43 01 19 (Jean-Philippe Aubel, président)



Centre socioculturel La Louvière :

*un partenariat fort avec la ville
mais une association indépendante*

LA LOUVIÈRE
PRENDRA
SES CONGÉS D'ÉTÉ
DU 7 AU 30 AOÛT
2017 INCLUS.

C'est quoi un centre socioculturel ?

Le centre socioculturel a pour mission de développer et de garantir l'offre de services et d'équipements utiles aux familles. Son projet social se développe sur trois axes principaux :

- > l'animation de la vie locale pour l'accueil des habitants,
- > l'action sociale et culturelle à travers des services aux familles,
- > l'incitation à la participation des habitants à la vie locale.

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les centres socioculturels réfèrent leur action et leur expression public à trois valeurs fondatrices : solidarité, dignité humaine, démocratie. Un centre socioculturel est un équipement collectif, polyvalent, d'animation globale pour les habitants du voisinage et qui a un projet.

Que se passe-t-il à La Louvière ?

Le centre socioculturel La Louvière est géré par une association de bénévoles : un comité de gestion présidé par Patrice Winzenrieth (E-mail : comitedegestion@csclalouviere.fr) qui emploie une équipe de professionnels pour assurer le fonctionnement du centre. Celle-ci se compose de :

- > une directrice, Aline Dehondt (E-mail : direction@csclalouviere.fr) qui est garante de la mise en œuvre du projet social agréé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et qui pilote l'ensemble des domaines d'activités du centre,
- > un secteur administratif qui assure le pilotage et la logistique du centre socioculturel où vous retrouvez Nathalie Wingert (bureau 54) chargée du secrétariat général (E-mail : secretariat@csclalouviere.fr), Nathalie Tennenbaum (bureau 53), chargée du secrétariat des accueils de loisirs (E-mail : secretariat@csclalouviere.fr),
- > un secteur technique qui assure l'entretien des locaux qui est composé d'un agent technique salarié du centre, d'un cuisinier et de trois agents d'entretien mis à disposition par la commune.

> une équipe éducative qui intervient sur 3 secteurs d'activités :

1. un secteur Famille qui développe des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, qui coordonne des actions et services de soutien à la parentalité et qui facilite l'articulation des actions familles du centre socioculturel avec celles conduites par les partenaires du territoire. L'encadrement de ce secteur est assuré par Emeline Oudin, référente Famille (E-mail : rf@csclalouviere.fr),
2. un secteur Enfance, qui accueille des enfants âgés de 3 ans scolarisés à 12 ans. Ce secteur propose aux familles de la commune un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) extrascolaire (mercredi après-midi et vacances scolaires). Cet accueil se distingue d'une garderie car il est déclaré dans le cadre des ACM (Accueil Collectif de Mineurs) auprès de la Direction Départementale

de la Cohésion Sociale Jeunesse et Sport (DDCSJS) qui en assure le contrôle et le cadre réglementaire. Celui-ci impose un projet éducatif et pédagogique tel que le précise le Code de l'Action Social et des Familles (CASF) constituant une véritable entité éducative. L'équipe qui assure l'encadrement des enfants durant ces accueils est composée de quatre animateurs tous vacataires.

3. un secteur jeunesse qui accueille des jeunes âgés de 12 à 17 ans. Tout comme pour le secteur enfance, il est habilité auprès du service Jeunesse et Sport de la DDCS. L'encadrement est assuré par Mounir Amrani (E-mail : aej@csclalouviere.fr) qui coordonne également le secteur enfance. Durant les périodes d'affluence, des animateurs vacataires complètent l'encadrement.

Quoi de neuf ?

Il s'est passé beaucoup de choses durant les dernières vacances de printemps !

Des chantiers jeunes portés par le secteur jeunesse qui ont permis d'avoir une première confrontation avec la réalité du monde du travail, un investissement de la part de certains jeunes de Marly leur permettant d'être acteur de leur projet (séjour ski des vacances de février 2017).

Un ALSH porté par le secteur enfance qui a accueilli une trentaine d'enfants sur une thématique printanière basée sur l'échange, le partage et la convivialité. Les enfants ont participé à des ateliers bricolages, petits jeux, sortie cinéma ainsi qu'une chasse aux œufs qui s'est terminée dans les jardins du Val de Seille où ils ont pu partager un goûter confectionné par leurs soins avec les résidents. Pour clore cet accueil, un petit spectacle a été proposé aux parents le dernier jour.

Et cet été ?

Le centre socioculturel organisera un ALSH cet été durant la période du 10 juillet 2017 au 4 août 2017 inclus pour les enfants âgés de 3 ans scolarisés à 17 ans. Les inscriptions se feront courant du mois de juin 2017. Nous recherchons également pour la rentrée scolaire prochaine, des animateurs stagiaires ou diplômés BAFA, CAP Petite Enfance, BPJEPS LTP....Si vous êtes motivés, que vous avez envie d'avoir une expérience auprès d'enfants ou d'adolescents n'hésitez pas à nous contacter.

Centre socioculturel La Louvière
54 rue de la Croix Saint Joseph
57155 MARLY

03 87 62 35 84
Mail : secretariat@csclalouviere.fr

DOSSIER
La Louvière

La bonne conduite

à tenir en cas de canicule

- > Chaque jour, j'écoute à la radio ou je regarde la météo à la télévision et je suis très attentif aux conseils donnés.
- > En journée, je me protège de la chaleur en fermant mes volets, mes fenêtres, mes stores et/ou mes rideaux côté soleil. La nuit, j'ouvre les fenêtres et j'aère dès qu'il fait assez frais. Je séjourne le plus possible dans la pièce la plus fraîche. J'évite tout effort physique inutile.
- > Je mets en marche mon ventilateur ou mon climatiseur.
- > Si je prends des médicaments ou si je suis un régime, je demande conseil à mon médecin pour savoir quoi faire en cas de forte chaleur. Je vérifie que je possède un thermomètre pour prendre ma température.
- > Je me rafraîchis le visage, le cou, sous les bras, les avant-bras, les jambes, avec un linge mouillé, un brumisateur, une vessie à glace. Je prends plusieurs fois par jour une douche ou un bain à une température qui me procure un rafraîchissement.
- > Je bois de l'eau ou toute autre boisson non alcoolisée (thé, tisane, jus de fruits, etc.) même si je n'ai pas soif et je remplis tous les matins une bouteille d'un litre et demi d'eau que je bois par petites quantités, tout au long de la journée. J'évite les boissons sucrées et celles avec de la caféine. Je mange de préférence des soupes et des légumes suffisamment salés. Je mange des laitages, des fruits, des glaces, etc.
- > Si je dois sortir, je le fais le matin ou en fin d'après-midi et je marche à l'ombre. Je m'habille légèrement, je mets un chapeau. J'emporte une bouteille d'eau.
- > Je ne reste pas isolé(e). Si je suis seul(e) une partie de l'été, je préviens mes voisins et le CCAS.

■ Vous êtes isolé(e), handicapé(e), ou vous avez plus de 65 ans

Avec ce numéro de l'Echo de Marly, vous avez reçu une feuille intitulée "plan canicule". Elle comprend un formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif répertorié en mairie auprès du CCAS. Vous êtes isolé(e), handicapé(e), ou vous avez plus de 65 ans. Ce dispositif de veille et d'alerte s'adresse à vous. Nous vous invitons à remplir ce document joint et à le retourner en mairie, 8 rue des écoles - 57155 Marly.



■ SENIORS ISOLÉS

Au-delà du plan canicule, la commune cherche à recenser tous les seniors isolés. Vous êtes dans cette situation ou vous connaissez une personne de votre entourage qui est isolée ?

MERCI DE CONTACTER LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AU

03 87 63 23 38.

*Jours de fête
aux Hortensias*

Comme tous les ans, une fête de Noël est organisée au foyer-logement Les Hortensias. Cette année c'est Alain Melody qui a animé ce moment convivial.



Charlotte Spitz est née le 23 avril 1917. Elle est aujourd'hui la doyenne de Marly et elle a fêté ses 100 ans le 26 avril avec les autres locataires et l'équipe des Hortensias, l'équipe du CCAS, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.



Le repas des anciens : un moment festif et chaleureux

Avec ses tables nappées de bleu et de blanc, le Nec avait des airs de fête le 22 janvier dernier à l'occasion du traditionnel repas des anciens offert par la municipalité aux personnes âgées de 70 ans et plus. Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, d'autres "nouveaux" seniors sont venus participer au repas et à l'après-midi dansant. Près de 600 personnes ont ainsi partagé un moment particulièrement chaleureux et festif, un temps de pause pour se rencontrer et échanger.



Vive la danse !

Le conseil des seniors de Marly organise deux thés dansants par an, un au printemps et l'autre en hiver. Le dernier a eu lieu le 12 mars dans la salle des fêtes du CSC La Louvière. Le groupe El Delicado a joué de 14h30 à 18h30. Le prochain rendez-vous est donné aux amoureux de la danse de salon, qu'ils soient seniors ou non, le 26 novembre 2017.



Pour la fête d'anniversaire des 90 ans et plus, champagne, fleurs et gourmandises étaient au rendez-vous !



*Et au Val
de Seille aussi !*



27 396 € récoltés pour le Téléthon : record battu !

MERCI...

à tous les
partenaires et
bénévoles qui se
sont engagés dans
cette aventure !

L'aventure a démarré en 2009. A cette époque 3 206 € ont été récoltés... 27 396 € en 2017 ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Compétitions de tennis, de handball, tournoi de poker, Zumbathon, challenge handisport, etc., beaucoup d'actions ont été mises en œuvre par la municipalité et les associations pour réunir des fonds. La remise de chèque à l'AFM Téléthon a eu lieu le 24 janvier. Encore merci à tous les partenaires qui se sont engagés et aux bénévoles pour leur aide précieuse.

SOLIDARITÉ DÉFENSE 2017

Concert de solidarité par la musique du 1st Marine Division Band du corps des Marines des États-Unis et par la musique de l'Arme Blindée Cavalerie le 23 mai à 20h au Nec

A l'occasion de l'opération Solidarité Défense édition 2017 qui sera menée tout au long de cette année au travers de nombreux événements labélisés, un concert se déroulera le mardi 23 mai. Les soldats du 1st Marine Division Band, formation militaire de prestige des Marines des États-Unis, et la musique de l'Arme Blindée Cavalerie (ABC) se produiront sur la scène du Nec à 20h. Gratuit et ouvert à tous, cet événement caritatif exceptionnel a pour objectif, grâce à la mobilisation du public lorrain et aux côtés de nombreux partenaires, particuliers et entreprises, de mieux faire connaître la cause des orphelins et des blessés de la Défense. Il a aussi pour finalité de

récolter des fonds qui seront intégralement reversés au profit de l'Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée (ADO), association reconnue d'utilité publique, en partenariat avec l'association Terre Fraternité.



Concert de l'Harmonie de Marly et de la chorale Echo au profit de l'APF le 4 juin 2017 à 16h au Nec

La chorale Echo se classe dans les chorales généralistes avec un répertoire qui va de la musique de la renaissance aux tubes modernes en passant par les indémodables gospels. La promesse de cet ensemble vocal est de faire partager à son public un moment convivial plein d'énergie positive et de belles harmonies. On ne présente plus l'orchestre d'Harmonie de Marly ! Il se produit régulièrement en France comme à l'étranger. Les bénéfices de ce concert seront reversés à l'Association des paralysés de France.

Entrée : 5 € avec 1 boisson - gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans

Dons bienvenus avec reçu fiscal au-dessus de 5 € déductible des impôts

CONTACT

Délégation départementale de la Moselle
12 boulevard Dominique François Arago
57070 Metz Technopôle
Tél : 03 87 75 58 32
Colette Boespflug : 06 08 53 07 81

Conseil municipal des enfants : nouveau mandat, nouveaux élus !

École du civisme grandeur nature, le conseil municipal des enfants permet de sensibiliser les plus jeunes à la vie de la cité et de développer le sens de l'intérêt général. C'est un outil pédagogique original qui constitue un lieu d'éducation civique vivante, véritable prolongement de l'action de l'école. Ses vertus sont celles d'une classe coopérative si-

tuée au niveau de la commune. Il permet notamment aux enfants de définir eux-mêmes des politiques adaptées à leurs besoins, d'élaborer des projets et de les mettre en œuvre. Les jeunes conseillers se réunissent plusieurs fois par an en séances plénières. Ils travaillent ensuite en commissions (en petits groupes) pour mettre au point, avec

les services municipaux compétents, les projets qu'ils ont décidé ensemble. Ils participent souvent à des sorties, rencontres et à diverses manifestations. Les jeunes sont élus pour deux ans et siègent sous la présidence du maire de la ville. Des élus adultes, le personnel technique de la mairie et un secrétariat aident les jeunes dans leur travail.



MEMBRES DU CME POUR LE MANDAT 2017/2018

Collèges Jean Mermoz et Jean 23

Ambre Green-Rioche
Maxime Guibert
Benjamin Hanse
Elyne Spassov

Collège La Louvière

Lounys Derras
Yacine Derras
Louis Meirisonne
Quentin Schmitt

Elémentaire Ferry

Joachim Franquin
Hugo Prella
Mélyne Coin-Adrian
Nymphéa Brice
Léa Gauthier

Suppléants :
Eléonore Hubert
Clément Cuntz

Elémentaire Freinet

Lilou Eblinger
Jules Joly
Jules Bastien
Camille Thomas
Cyann Da Silva-Bastien

Suppléants :
Lahyna Derras
Elouan Merel

Elémentaire Henrion

Eden Berrahal
Elise Cresson
Lenny Guyot
Tess Parisot
Constance Prévost

Suppléants :
Axelle Boulic
Gaëtan Boucher



A l'école élémentaire Jules Ferry comme dans les autres établissements scolaires de Marly, les enfants ont voté pour élire leurs représentants.

PREMIÈRES ACTIONS

Mis en place à l'occasion de la première séance plénière le mercredi 22 mars 2017, le nouveau CME était déjà sur le terrain le samedi suivant à Amnéville pour le premier rassemblement des conseils municipaux des jeunes de la Moselle. Ensuite, ils ont œuvré pour la sécurité en participant à la Journée nationale de courtoisie au volant. Cette journée a pour

vocation d'améliorer le comportement des Français sur la route et dans les villes pour instaurer une meilleure cohabitation entre les différents usagers : automobilistes, piétons, deux-roues. Avec l'aide de la police municipale, les jeunes ont sensibilisé les conducteurs et leur ont rappelé des choses évidentes comme le respect de la limitation de vitesse !



A VOTÉ !

Les enfants de 9 à 13 ans des établissements marliens (élémentaires et collège) et ceux scolarisés à l'ensemble scolaire Jean XXIII votent pour élire leurs conseillers municipaux. Comme les grands, les enfants qui se présentent font campagne. Le vote se déroule à bulletin secret selon les conditions générales des votes en France. Une fois les candidatures établies, chaque école organise les élections. Le matériel nécessaire (bulletins de vote, urnes et isoloirs) est fourni par la mairie.

A la ferme de Rezonville

Le 23 mars, les classes de petite et grande sections de la maternelle Henrion sont allées à la ferme de Rezonville. Les enfants ont découvert quelques animaux de la ferme : poules, coqs, canards, lapins, moutons et poneys. Ils ont pu les caresser et les nourrir.



Classe de neige

Du 29 janvier au 3 février 2017, les classes de CM2 de l'école Freinet sont parties à Arvieux en Queyras dans les Hautes Alpes. Au programme : luge, ski alpin, raquettes, visite d'une ferme d'élevage et de la place forte de Mont Dauphin fortifiée par Vauban.



Remise du chèque à ELA à l'élémentaire Ferry

Les classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 ont collecté un montant exceptionnel de 3373 € pour l'Association européenne contre les leucodystrophies. A cette occasion, la handballeuse internationale, Tamara Horacek, a présenté sa médaille d'argent olympique obtenue l'an dernier.

Aidée par la CLCV et des parents d'élèves, la classe de CE2/CM1 a préparé pour toute l'école une délicieuse soupe de légumes. L'éducation à la santé et l'apprentissage de la citoyenneté ce n'est pas seulement dans le projet d'école : c'est concret, ça se partage et c'est bon !



Opération soupe en partenariat avec la CLCV

Premiers pas de Zumba



Les élèves du périscolaire de l'école maternelle Freinet ont bénéficié d'une initiation à la zumba.

Découverte du basket



Dans le cadre du périscolaire de l'école élémentaire Henrion, les enfants ont découvert le basket avec le club de Montigny-lès-Metz.

L'école Freinet solidaire de la SPA d'Arry

Sensibles à l'appel lancé par la responsable du refuge d'Arry, les élèves des CM2 de l'école Freinet ont mobilisé toute l'école pour une action citoyenne en vue d'aider les animaux. Le 27 janvier dernier, ils ont ainsi collecté des couvertures et des croquettes pour les nombreux chiens et chats du refuge.



Trouver sa voie

Journée portes ouvertes au lycée André Citroën

La journée portes ouvertes organisée au lycée André Citroën et au CFA Philippe Charbonneaux a pour vocation de permettre aux jeunes en recherche d'orientation d'y trouver la formation professionnelle qui leur convient. Ce 18 mars, élèves, enseignants et partenaires se sont mobilisés pour faire de cet événement un succès.



Voici comment transformer une carcasse de Mini en magnifique canapé pour votre salon

Ces deux élèves, c'est sûr, ont trouvé leurs voies ! Voici une réalisation des ateliers carrosserie-peinture destinée à mettre en valeur les savoir-faire des étudiants. Le canapé est maintenant installé au foyer des internes du lycée technique.



Des élèves du collège

La Louvière en Savoie

Du 8 au 14 janvier 2017, les 85 élèves de sixième du collège La Louvière ont passé une semaine au centre de ski de fond La Bessanaise de Bessans en Savoie. Ils étaient entourés de sept accompagnateurs : François Herveux, Denise Prévost et Marie-Pierre Toubol (enseignants), Françoise Georges et Isabelle Mebarki (AESH, Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap), Valérie

Sarica (infirmière) et Marie-Josée Decombes (gestionnaire). Au programme de la semaine : ski de fond, découverte du milieu montagnard et de l'habitat traditionnel, sortie en raquettes, initiation au biathlon, escalade, apprentissage de l'autonomie et de la vie en collectivité. Les enfants sont rentrés la tête pleine de belles découvertes et de souvenirs !



Sprechen Sie deutsch ?

Du 27 au 31 mars 2017, les 23 élèves germanistes de 4e du collège La Louvière ont participé à une rencontre en tiers-lieu avec 21 élèves allemands de l'école partenaire de Weissach im Tal. Les professeurs d'allemands, Emilie Pradels et Denise Prevost, ont accompagné les jeunes à l'occasion de cet échange qui a eu lieu à l'auberge de jeunesse de Fribourg-en-

Brigau. Ce séjour est subventionné par l'OFAJ, le Comité de jumelage de la ville de Marly et le conseil départemental de la Moselle. Des activités binationales pour dépasser la barrière de la langue et les appréhensions de chacun, des missions pour découvrir les villes de Fribourg et Colmar étaient au programme.



Des étoiles à la terre

9^e édition de la semaine de la biodiversité

Du 29 mai au 5 juin 2017

Découvrir, comprendre, agir

A l'heure où les médias parlent de plus en plus des méfaits de nos comportements sur la planète, l'association La Semaine de l'océan est plus que jamais impliquée et continue son engagement en organisant la 9^e édition de La Semaine de la biodiversité. Découvrir la faune et la flore aquatiques de notre région pour mieux la comprendre et la protéger, apprendre les gestes simples du quotidien pour ne pas gaspiller nos ressources, connaître le parcours de nos déchets et l'importance de les trier, savoir mieux consommer pour le bien de tous ; autant de sujets qui seront traités par le biais de conférences, d'expositions, d'ateliers pédagogiques et de projections durant cette semaine dédiée à la biodiversité.

INAUGURATION

CSC La Louvière - Lundi 29 mai à 18h30

Projection du film d'animation On aime la nature réalisé par les enfants de Bricoles et galipettes, le périscolaire de Millery Autreville, suivi de Résurgence, sélectionné au festival de Montier-en-Der.

EXPOSITIONS

EXCEPTIONNEL !

La biodiversité des étoiles à la terre : le point de vue de Thomas Pesquet

CSC La Louvière - Du 29 mai au 5 juin, de 9h à 17h30

Du haut de la station spatiale internationale, l'astronaute Thomas Pesquet a une vue imprenable sur la terre. Il a réalisé pour la Semaine de la biodiversité, des prises de vue des lieux qui représentent pour lui la biodiversité vue de l'espace. Le centre La Louvière accueille une exposition de ses 30 plus belles photos prises de l'espace.

Paysages Nocturnes

Centre Leclerc de Marly - Du 29 mai au 2 juin, aux heures d'ouverture du magasin

Nouvelle discipline d'astrophotographie, le paysage nocturne se caractérise par des techniques spécifiques. La lune, la voie lac-

tée, les étoiles, les aurores boréales, les nuages, les mers ou les montagnes apparaissent de manière nouvelle et sublimée.

La biodiversité dans l'art

Mairie de Marly - Du 29 mai au 5 juin, aux heures d'ouverture de la mairie (page 35 de ce numéro).

Peinture, sculpture, art éphémère au programme de cette exposition d'art créatif sur le thème de l'environnement réalisée par les artistes de l'atelier d'Emmanuelle Caschera.

Nourrir l'humanité

Bibliothèque de Marly - Du 29 mai au 5 juin, aux heures d'ouverture de la bibliothèque (page 35 de ce numéro).

Des chiffres-clés et de grandes images : cette exposition de Welfarm a pour objectif d'interpeller le visiteur sur ses modes de consommation et à mieux comprendre dans quelles conditions vivent les animaux d'élevage.

ANIMATIONS : ESPACES SCIENTIFIQUE ET DECOUVERTE

CSC La Louvière/bibliothèque - Du lundi 29 mai au 5 juin

Durant cette semaine de la biodiversité, des ateliers pédagogiques sont proposés à un public scolaire tout comme au grand public. Chaque atelier est tenu par un spécialiste du sujet traité de l'association Faune et flore aquatiques de Lorraine, du Conservatoire d'espaces naturels, de la Vigie de l'eau et du Club oléons. Pour les classes : sur réservation.

CONFÉRENCES

Yves Paccalet, capitaine de la Calypso

Projection du film l'Odyssée

Mardi 30 mai - 20h - Marlymages

La biodiversité dans nos vergers

par C. Gaston, président de l'association Torcol

Mercredi 31 mai - 15h30 - CSC La Louvière

De la terre aux étoiles

par l'association Chasseurs de nuits

Mercredi 31 mai - 20h - CSC La Louvière

Conférence/débat sur la biodiversité vue de l'espace en lien avec l'exposition visible dans le hall du Leclerc à Marly.

ENTRÉE LIBRE



Une nature riche des hommes

Jeudi 1^{er} juin - 20h - CSC La Louvière

Thibaut Glasser, directeur du Domaine départemental de Lindre, décrira les secrets de la seule zone humide classée d'intérêt mondiale de Moselle.

Renaissance d'un Etang

Vendredi 2 juin - 20h - CSC La Louvière

Conférence-débat sur l'étang de Lachaus-sée.

La journée des habitants : rencontre avec la CLCV et GRDF Grand Est

Mercredi 31 mai - De 10h à 11h30

et de 14h à 17h - CSC La Louvière

C'est une journée consacrée à ceux qui souhaitent faire des économies d'énergie. Un spécialiste de GRDF avec l'aide d'un animateur de la CLCV de Marly seront présents pour animer cette journée et répondre aux questions des visiteurs.

PROJECTIONS

Du lundi 29 mai au 4 juin - CSC La Louvière

La Semaine de la biodiversité propose une sélection de films du festival mondial de l'image sous-marine de Marseille ainsi que des courts-métrages. Projection en non-stop toute la journée sur différents écrans et discussions/explications en même temps par les animateurs présents.

L'Odyssée

Mardi 30 mai - 20h - Marlymages

A cette occasion, Yves Paccalet, capitaine de la Calypso animera une conférence et dédicacera ses ouvrages.

MARLY JAZZ FESTIVAL

Du 13 au 21 mai 2017

13^e
ÉDITION

SAMEDI 13 MAI

20h30 > cinéma Marlyimages > Tarif unique : 5€

Concert : Recado trio

Film à suivre : Born to be blue de Robert Budreau (janvier 2017)

Afin de lui rendre hommage, un producteur de Hollywood propose à Chet Baker, le légendaire trompettiste de jazz des années 1960, de tenir le premier rôle dans un long métrage consacré à sa vie. Pendant le tournage, Chet tombe éperdument amoureux de Jane, sa partenaire afro-américaine. Malheureusement, la production est arrêtée le jour où, sur un parking, Chet est passé à tabac. Anéanti, les mâchoires fracassées, l'artiste se replie sur lui-même, et son passé ravive ses démons. Jane réussit néanmoins à le convaincre d'aller de l'avant, de rester sobre et, grâce à la musique, de regagner la reconnaissance de ses pairs.

Michael FELBERBAUM : guitare – Leonardo MONTANA : piano – Yoni ZELNIK : contrebasse – Frédéric PASQUA : batterie – Frédéric BOREY : sax ténor

Belmondo quintet

Les deux frères Belmondo, Stéphane et Lionel, présentent un formidable répertoire avec une palette sonore d'une rare amplitude, une cohésion et une expressivité orchestrale impressionnantes. Un investissement des leaders tel qu'il concentre à chaque instant leur énergie créatrice, l'inventivité de leur jeu et l'éclat de leurs différences.



Stéphane BELMONDO : trompette, bugle – Lionel BELMONDO : sax, flûtes – Laurent FICKELSON : piano – Fender Rhodes – Sylvain ROMANO : basse – Dré PALLEMAERTS : batterie

MARDI 16 MAI

18h30 > NEC

INAUGURATION OFFICIELLE

C'est l'occasion de réunir les officiels, les partenaires financiers, les partenaires institutionnels, les associations participantes pour une présentation des quatre soirées de concerts.

JEUDI 18 MAI

NEC

19h > GRATUIT : classe du Conservatoire régional de Metz Métropole

20h30 > tarifs : 22€/18€ > Belmondo quintet

1^{ère} partie : Frédéric Borey quintet

Après cinq albums en tant que leader, ce saxophoniste, plusieurs fois récompensé par la presse et les radios spécialisées, est reconnu comme un musicien inspiré, expressif, authentique. Il est accompagné d'une équipe exemplaire, rigoureuse, investie et magnifiquement au service du leader et de la musique.



VENDREDI 19 MAI

NEC

19h > GRATUIT : classe du Conservatoire régional du Grand Nancy

20h30 > tarifs : 22€/18€ > Diego Imbert quartet

1^{ère} partie : C-Melody trio

Les musiciens du C-Melody trio parcourent ici les possibilités d'un instrument tombé dans l'oubli : le saxophone en ut. Une sonorité particulière, entre le ténor et l'alto, qui permet ici à Pierre Cocq-Amann de revisiter avec beaucoup de liberté et de nouveauté les plus grands standards. Et c'est avec beaucoup de plaisir qu'il s'entoure de deux improvisateurs inspirés, pour former un trio basé sur l'écoute.



Pierre COCQ-AMANN : sax en ut – Pierre BROUANT : piano – Niels ENGEL : batterie

Diego Imbert quartet

Diego Imbert est un des contrebassistes de Jazz les plus demandés en France. Il a acquis une profonde connaissance de la scène grâce aux nombreux concerts donnés depuis plus de vingt ans. La diversité des projets musicaux auxquels il a participé ainsi que ses multiples expériences de musicien de studio font de lui un musicien complet. C'est ce qui lui a permis de développer sa propre voie en synthétisant toutes ces influences ; et c'est donc tout naturellement qu'il décide, en 2007, de monter sa propre formation. Ce troisième disque du quartet de Diego, Colors, a été composé au cours de l'année 2013 pendant une période où le groupe avait une activité musicale intense, avec donc l'occasion pour ces quatre musiciens de jouer régulièrement ensemble, de partager, d'échanger, murir encore davantage. Diego a écrit un répertoire dans lequel l'interaction, la réactivité et la prise de risque sont au centre du discours collectif.



Diego IMBERT : contrebasse – Quentin GHOMARI : trompette – David EL MALEK : sax ténor – Franck AGULHON : batterie

SAMEDI 20 MAI

NEC

19h > GRATUIT : Philharmonie de Marly

20h30 > tarifs : 22€/18€ > Virginie Teychené quartet invite Olivier Ker Ourio

1^{ère} partie : Madeleine et Salomon

Ils nous invitent à un voyage poétique dans l'univers de la protest song américaine chantée par des femmes. Le répertoire, hors des sentiers battus, est engagé : Joan Baez, Billie Holiday, Janis Joplin, Nina Simone, etc.



Clotilde RULLAUD : chant – Alexandre SAADA : piano

Virginie Teychené quartet invite Olivier Ker Ourio

Reprendre le temps d'écouter une chanson pour se laisser envelopper et émouvoir par la beauté inouïe d'une écriture. Reprendre le temps d'écouter une chanson pour se laisser fasciner par de grands mélodistes qui nous donnent une idée du bonheur. Reprendre le temps d'écouter une chanson pour se laisser porter par une voix singulière qui illumine le scat, caresse les graves et médiums, élance en reine les aigus et impose sa fantaisie dans l'improvisation. Il fut un temps où un interprète ne pouvait débiter une chanson sans saluer ceux qui l'avaient écrite et composée. Avec ce quatrième album Encore, Virginie Teychené nous impose à nouveau ce réflexe de la reconnaissance à ceux qui ont érigé une certaine idée de la chanson vers le panthéon des « arts nobles ». Une immense interprète ... Encore !!!



DIMANCHE 21 MAI

NEC

19h > GRATUIT : classe du Conservatoire de Metz Métropole

20h30 > tarifs : 22€/18€ > Didier Lockwood invite Antonio Farao trio

1^{ère} partie : Sarah Lenka quintet

Elle ne faisait rien comme les autres, et surtout ne pas rentrer dans le rang. Voilà pour-

quoi Sarah chante Bessie et rien de ce qu'on qualifierait aujourd'hui de politiquement correct ne résiste à leurs chants. De son grain de voix troublant et de sa sensualité féline, Sarah Lenka restitue sans fard toute la profondeur des chansons de la grande Bessie Smith, des paroles qui n'ont pas vieilli tant ce qu'elles nous disent de la condition humaine, de l'amour, du désir, reste intemporel et continue de nous parler. A la tête d'une formation originale, totalement acoustique, elle donne à ce répertoire les couleurs de l'Americana, dans une veine folk/pop qui sait aussi revenir aux racines du blues et du jazz canaille des origines.

Sarah LENKA : chant – Manuel MARCHES : contrebasse – Fabien MORNET : guitare – Toofik FARAH : guitare – Malo MAZURIE : trompette



Didier Lockwood invite Antonio Farao trio

Didier Lockwood n'est plus à présenter... Plus de 40 ans de carrière pour le violoniste au swing virtuose, fils spirituel de Grappelli, ont permis d'asseoir l'un des plus grands talents du jazz européen sur la scène internationale. Il est l'inventeur d'un style. De ses débuts avec le groupe Magma, en passant par des compositions classiques ou des musiques de films, Didier Lockwood a tout expérimenté. Pour ce concert, il rencontre son complice, le génial pianiste italien Antonio Farao dans un répertoire de titres originaux et quelques standards issus de leurs nombreuses collaborations. Ils se sont entourés d'une rythmique à toute épreuve qui renforce l'impact de ce quartet éblouissant.

Didier LOCKWOOD : violon – Antonio FARAO : piano – Jérôme REGARD : contrebasse – Andy BARRON : batterie



BILLETTERIE

- > Site Internet : www.marlyjazzfestival.com
- > Page Facebook : [marly jazz festival](https://www.facebook.com/marlyjazzfestival)
- > Sur www.digitck.com
- > Réseau Fnac/ France-billet : 0892 683 622, www.fnacspectacles.fr FNAC – CARREFOUR – GEANT – MAGASINS U – INTERMARCHÉ
- > Réseau Ticket Net : 0892 390 100, www.ticketnet.fr AUCHAN – CORA – CULTURA – E.LECLERC
- > Au centre socioculturel La Louvière à Marly
Chaque PMR peut être accompagnée par une personne à entrée gratuite (uniquement au CSC La Louvière)
- > Sur place, au Nec, le soir des concerts

TARIFS

- > Tarif plein : 22€
- > Tarif réduit 18€ (- 18, étudiant -25, chômeur)
- > PASS 4 soirs : 65€
- > Gratuit : -14 ans

SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

à l'entrée d'un concert du Marly Jazz Festival du 13 au 21 mai 2017 et au CSC La Louvière bénéficiez d'un tarif préférentiel de **18€** au lieu de 22€.



■ Du 8 au 31 mai

5^e édition du Printemps des arts créoles

Le Printemps afro-créole de Lorraine est une vitrine pluriculturelle représentative et dynamique des Outremer. Ce festival a pour mission de transmettre les mémoires identitaires et culturelles des originaires des Outremer et de mettre en lumière leurs richesses et patrimoines. Au-delà des rivages paradisiaques et de l'exotisme, le Printemps afro-créole de Lorraine a pour ambition de dépasser les clichés et d'appréhender les réalités des Outremer français dans toutes leurs complexités. Pour cette cinquième édition, cet événement s'étend jusqu'à Metz, Fameck, Montigny-lès-Metz et Maizières-lès-Metz. Voici le programme à Marly.

Nuit du printemps des libertés

13 mai à 20h30, CSC La Louvière

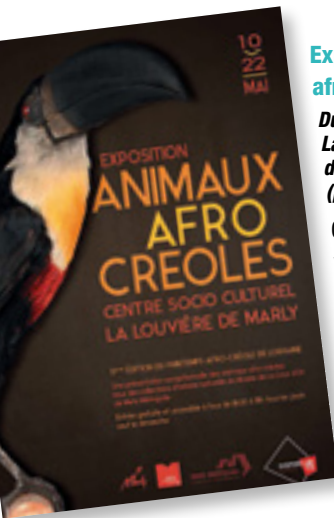
Soirée festive rythmée, métissée, animée par DJ Panzulay et l'orchestre de salsa cubaine La Mecanica.



Exposition sur la citoyenneté

Du 8 au 28 mai, mairie de Marly, aux heures d'ouverture (page 35 de ce numéro).

La citoyenneté est au fondement même de la nation. Si elle peut être définie juridiquement par des droits et devoirs attachés à la nationalité, elle procure ce sentiment d'appartenance nécessaire au renforcement du vivre-ensemble. La sauvegarde des valeurs citoyennes assure la pérennité de la République et la paix entre les nations.



Exposition d'animaux afro-créoles

Du 10 au 22 mai, CSC La Louvière, aux heures d'ouverture (page 35 de ce numéro).

C'est l'occasion de découvrir des espèces parfois éteintes ou rares mais aussi d'approcher "en vrai" celles plus nombreuses que pourtant nous ne voyons bien souvent que sur nos

écrans de télévision. Une occasion unique d'entrer en contact avec l'environnement afro-créole sous l'angle des occupants naturels de ces contrées si riches, si diversifiées et si belles.

Projection du film Belle

25 mai à 20h30, Marlymages

Conférence-débat après le film. Belle est un



film dramatique historique britannique réalisé par Amma Asante, sorti en 2014, retraçant l'histoire de Dido Elizabeth Belle (1761-1804). Elle est la fille naturelle de l'amiral John Lindsay et d'une esclave. Elle vit dans la maison de William Murray, premier comte de Mansfield, qui est l'oncle de son père, et par conséquent son grand-oncle. Celui-ci, en sa qualité de Président de la Haute Cour d'Angleterre et du Pays de Galles, préside à un procès concernant un esclave dont la conclusion retentissante est généralement considérée comme la première étape de l'abolition de l'esclavage en Grande-Bretagne.

Exposition réalisée par des collégiens sur le thème de la citoyenneté et de la république

Du 9 au 24 mai, bibliothèque, aux heures d'ouverture (page 35 de ce numéro).

La bibliothèque accueillera une exposition des travaux des élèves des collèges La Louvière et Mermoz, du lycée professionnel André Citroën ainsi que du lycée professionnel du BTP.

■ Du 19 mai au 24 juin

chemin de la poésie, performances et apéros participatifs

Le Printemps des poètes connaît depuis quelques années un succès notable. Il a permis de valoriser bon nombre d'initiatives en

faveur de la poésie et continue de susciter des engagements nouveaux. La ville de Marly a choisi de créer un promenoir poétique intitulé Le chemin de la poésie, le long d'une ancienne voie ferrée désaffectée allant de l'ancienne gare de Marly à Cuvry. Deux animations ont été retenues pour amener le public à découvrir les réalisations de fresques par les enfants du périscolaire Jean Joseph Henrion et Jules Ferry ainsi que les toiles suspendues des Ateliers des manuels. Ainsi, les vendredis 19 mai et 9 juin à 18h30, une performance mêlant peinture et musique avec le groupe Premices sera programmée en début de parcours ainsi qu'un apéro participatif.

■ Samedi 24 juin

fête de la musique et feu de la St Jean

Rendez-vous sur les bords de Seille pour faire fêter l'été et la musique !

Programme :

- > de 16h à 18h30 : chorales et ensembles du conservatoire
- > de 19h à 20h30 : atelier de musiques actuelles du conservatoire
- > 21h : Choisi C, groupe de pop-rock. Vous les avez déjà vu et entendu l'an dernier à cette même occasion. Chloé Paul, Clyde de Faria et Cyril Bouvier seront accompagnés par Adrien Quenette à la batterie.

> 22h : Feux de la St Jean

Restauration sur place.



Pour découvrir le groupe Choisi C qui participera à la Fête de la musique, visitez son site Internet (www.choisi-c.fr) ou sa page Facebook.



Les auditions des classes de danse ont eu lieu dès le mois d'avril.

Actualités du conservatoire

■ AUDITIONS DE FIN D'ANNÉE

Les auditions de classes sont l'occasion de voir le progrès des élèves et aussi de découvrir les instruments. L'entrée est libre.

Auditions de classes de musique à 18h30

- > vendredi 19 mai : violon et violoncelle
- > lundi 22 mai : guitare classique
- > mardi 23 mai : piano
- > lundi 29 mai : classe de chant et guitare électrique
- > vendredi 9 juin : flûte et harpe
- > jeudi 8 juin : classe de chant
- > jeudi 22 juin : percussion, trompette, clarinette et saxophone

■ MASTER CLASSE AVEC GILLES SCHAMBER

Les élèves du conservatoire de danse ont bénéficié d'un cours très particulier : Gilles Chamber, danseur professionnel qui est actuellement en train de monter Carmen à l'Opéra de Metz, a offert aux élèves un cours magistral.



Les élèves donnent également des auditions à la maison de retraite du Val du Seille comme le 15 mars dernier. La prochaine aura lieu le 17 mai.



■ RENTRÉE 2017/2018

Les inscriptions et réinscriptions se feront à partir du 1^{er} juin jusqu'au 15 juillet. Une seconde période est prévue, sous réserve de places disponibles, du 28 août au 1^{er} septembre.

INFOS

Renseignement au 03 87 66 97 38 ou par e-mail : conservatoire.marly57@wanadoo.fr

SEMAINE DU 19 AU 23 JUIN

Portes ouvertes pour toutes les classes de danse durant les cours habituels

Dès l'âge de 4 ANS

ESSAIS GRATUITS de mai à juin

REPRISE DES COURS 11 septembre

LE BUDGET MARLIEN ^{en} 6 points



Budget 2017

Pas de hausse des taux d'impôts communaux, pas de recours à l'emprunt et près de 1,2 millions d'euros d'investissements pour Marly !

1 Des taux d'imposition municipaux stables depuis de nombreuses années

Les taux d'imposition municipaux n'ont pas évolué depuis 2014, ils sont même équivalents à ceux de l'année 2003 (soit depuis 14 ans).

Comment peut-on alors expliquer une augmentation en valeur de la somme payée par le contribuable ?

L'augmentation de l'imposition peut, notamment, s'expliquer par trois facteurs indépendants de la décision communale sur les taux d'imposition :

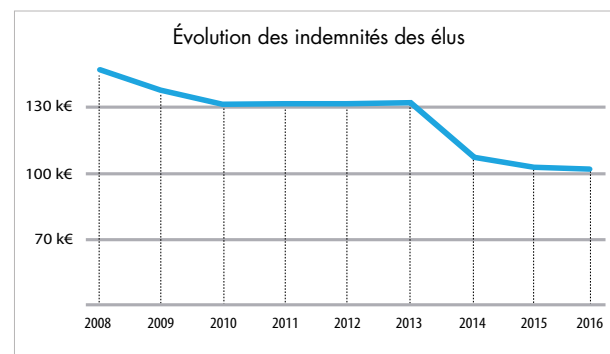
- la modification de la structure familiale (exemple : départ des enfants) comme celle de la résidence principale (exemples : travaux d'extension ou installation d'une piscine),
- l'augmentation annuelle des bases d'imposition décidée par l'Etat (en 2017, elle s'établit à plus 0,4%),
- les augmentations des autres collectivités locales ou la mise en concordance des abattements dans l'agglomération (voir les autres colonnes de votre feuille d'imposition).

Taux municipaux	2008	2017
Taxe d'habitation	13,79	↘ 13,64
Taxe foncière	12,81	↘ 12,67
Taxe foncière non bâti	67,53	↘ 66,79

2 Des efforts budgétaires conséquents en dépit d'un environnement financier difficile marqué par le désengagement de l'Etat

NOS PRINCIPAUX EFFORTS RECONDUITS EN 2017

- Maîtrise des heures supplémentaires
- Non remplacement des agents en congés maladie pour moins d'un mois
- Non remplacement systématique des agents partant en retraite



Les décisions unilatérales de l'Etat impactent notre budget :

Soit plus de 1 000 000 € de baisse de dotations et des dépenses nouvelles

Trois chiffres à retenir :

- **700 000 €** c'est la baisse des dotations d'Etat pour notre ville (en cumul). Le désengagement de l'Etat est néfaste pour le budget des collectivités locales, surtout depuis 2014.
- **200 000 €** c'est le coût (déduction des subventions et participations des parents) des nouveaux rythmes scolaires pour 2017.
- **130 000 €** c'est l'augmentation des différents indices, reclassements et autres régimes indemnitaires des agents municipaux, pour 2017.

Autant de décision prises par l'Etat sans concertation.

3 Une politique d'urbanisation qui porte ses fruits

La hausse de la population permet de faire vivre nos écoles, nos associations ainsi que les commerces et entreprises de notre ville, mais pas seulement !

Grâce à la politique d'urbanisation initiée dès 2009 par la municipalité, les ressources financières de notre ville s'en sont trouvées renforcées. L'effet budgétaire n'est intervenu qu'en 2015 mais il représente déjà près de 100 000 € de recettes supplémentaires.

La hausse de la démographie complète avantageusement nos efforts budgétaires (baisse des dépenses) et compense en partie les pertes financières consécutives aux baisses de dotations de l'Etat.

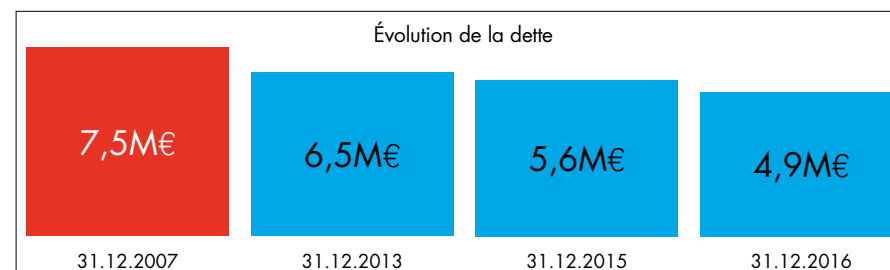
4 Une politique dynamique de désendettement

En 2017, les charges financières de Marly (remboursement des intérêts) baisseront de 13,36% et le capital de notre dette baissera lui de 12,25% par rapport à 2016.

Il est à noter que, contrairement aux prêts initiés sur le marché des particuliers ou des entreprises, les prêts consentis par les banques aux collectivités locales ne sont que très rarement négociables et, en cas de rachat, supportent des frais de renégociations prohibitifs.

Par exemple, voici la réponse de la Caisse des Dépôts à notre demande de renégociation de leur prêt :

« Suite à nos échanges nous vous confirmons qu'il n'est pas possible de renégocier ces prêts en taux fixe. Tout réaménagement entraînerait un passage en Index TLA + marge, couplé à l'allongement de la durée du prêt, à neutralité actuarielle. Soit un coût financier (total des intérêts) de ces prêts inchangés, quelle que soit la modification de leurs caractéristiques ».



5 Continuer à investir pour préparer l'avenir de Marly !

La bonne gestion de notre ville nous permet d'investir près d'1,2 millions d'euros qui seront répartis (pour les grandes masses) de la manière suivante :

- 317 000 €** pour la réhabilitation du centre La Louvière (la rénovation totale est prévue sur plusieurs années et sera de l'ordre de 1,5 M€).
- 120 000 €** pour la création de la maison des associations à Frescaty.
- 150 000 €** poursuite du plan informatique pour les écoles et bâtiments municipaux.
- 150 000 €** mises aux normes, accessibilité et autres travaux dans les bâtiments municipaux.
- 170 000 €** pour divers travaux de voiries, amélioration de l'éclairage urbain et des cimetières
- 170 000 €** pour l'acquisition ou le remplacement de matériels pour les services techniques ainsi que pour l'amélioration de la sécurité (caméras de vidéo surveillance et armement de la police municipale).

Les autres investissements que devraient connaître notre ville iront prioritairement vers nos jeunes avec l'installation ou l'amélioration des parcs de jeux, pour les associations (club house pour la pétanque et réfection des courts de tennis en terre battue) en attendant l'ouverture de la nouvelle résidence senior dans le quartier Paul Joly.

6 Marly, toujours bonne élève !

L'Argus des communes rédigé par l'association, nationale et indépendante, "Les contribuables associés", a reconnu la bonne gestion des finances municipales de notre ville. En effet, Marly a reçu la note maximale de 20/20. En Moselle, Marly fait partie du top 3 des communes les plus économes et les mieux gérées de sa strate.

→ www.contribuables.org



2012



2013



2014



2015(*)

(*) Note décernée en janvier 2017

■ UN INSTITUT
DÉDIÉ À LA BEAUTÉ
ET AU BIEN-ÊTRE

L'institut *Élégance et bien-être* a ouvert ses portes le 6 novembre 2016. Les hommes et les femmes peuvent y bénéficier de soins esthétiques. Différentes prestations sont proposées : soins visages et corps, amincissement, élégance des mains et des pieds, manucure, vernis semi-permanent, pose de capsules, épilation, utilisation de cabine sauna et de cabine de bronzage. L'institut fait également de la vente de produits cosmétiques, de bijoux fantaisies et d'accessoires.



INFOS PRATIQUES

2 rue des Garennes (Parking gratuit)
Tél : 06 88 81 88 32

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 19h.
Fermé le mercredi. Samedi sur rendez-vous.

■ UNE NOUVELLE PSYCHOLOGUE
À MARLY CENTRE

Jessica Meliani est psychologue et travaille depuis plus de 10 ans auprès des malades d'Alzheimer et leurs familles. Sa spécialisation en hypnose et thérapies brèves lui permet aujourd'hui de travailler auprès de différents publics (jeunes, adultes, couples) pour différentes problématiques (douleurs, arrêt du tabac, surpoids, phobies...) ainsi que des suivis psychologiques pour d'autres problématiques plus spécifiques.

INFOS PRATIQUES

Elle partage le cabinet du Dr Florence Goutin au 33 rue de la Croix Saint Joseph.
Tél. : 07 83 82 89 98



■ CJ COIFFURE :
UN ESPACE MODERNE
DÉDIÉ AU BIEN-ÊTRE
CAPILLAIRE

Le nouveau salon CJ Coiffure a ouvert ses portes au 29 rue des Écoles à Marly. Suite à une entière rénovation, l'ancien Marly Coiff laisse place à un nouvel espace moderne et chaleureux, dédié au bien-être capillaire.

Catherine Julien et son équipe ont le plaisir de vous y accueillir sur rendez-vous du lundi au samedi.



INFOS PRATIQUES

29 rue des Écoles
Tél. : 03 87 63 34 51

Site Internet : www.cj-coiffure.fr

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi :
9h - 18h et samedi : 9h - 17h
Sur rendez-vous.



■ POUR LA DÉFENSE DE
L'AUTOMOBILISTE

L'Automobile Club de la Moselle a été fondé en 1924. Il a notamment été précurseur du contrôle technique bien avant qu'il devienne obligatoire au 1er janvier 1992. C'est une association à but non lucratif qui fonctionne grâce à ses seules cotisations. Sa vocation est de défendre l'automobiliste.

Elle propose entre autres :

- > des stages de récupération de points sur le permis de conduire,
- > des tests psychotechniques, le recrutement de personnes devant conduire un véhicule motorisé ou engin de manutention, la vérification des aptitudes liées à la conduite pour les usagers de la route doutant de leurs capacités.
- > et, prochainement, elle accueillera les candidats se présentant à l'épreuve du code de la route.

Le bâtiment de Marly a dernièrement été rénové.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi matin de 8h à 12h.

Tél. : 03 87 66 80 15

E-mail : automobileclub.moselle@wanadoo.fr



■ LAËTITIA BERNARD, OSTÉOPATHE,
SOULAGE LES DÉSDORDRES DU CORPS

L'ostéopathie est une thérapie manuelle, préventive et curative, c'est « l'art de diagnostiquer et de traiter par la main les dysfonctions de la micro-mobilité des tissus du corps qui entraînent des troubles fonctionnels pouvant perturber l'état de santé » que l'on doit à son inventeur, le Dr Andrew Taylor Still au 19^e siècle, aux États-Unis. Que l'on souffre de maux de dos, de migraines, de tendinites, de reflux gastro-oesophagien, de torticolis, et bien d'autres maux divers et variés, l'ostéopathie vient agir en complément de la médecine allopathique pour soulager tous ces désordres, lesquels déséquilibrent et fragilisent le corps. Laëtitia Bernard est diplômée d'ostéopathie depuis 2012 (formation en 5 ans) et elle s'est formée et spécialisée dans différents domaines : périnatalité (bébés, accompagnement des femmes enceintes), occlusodontie et

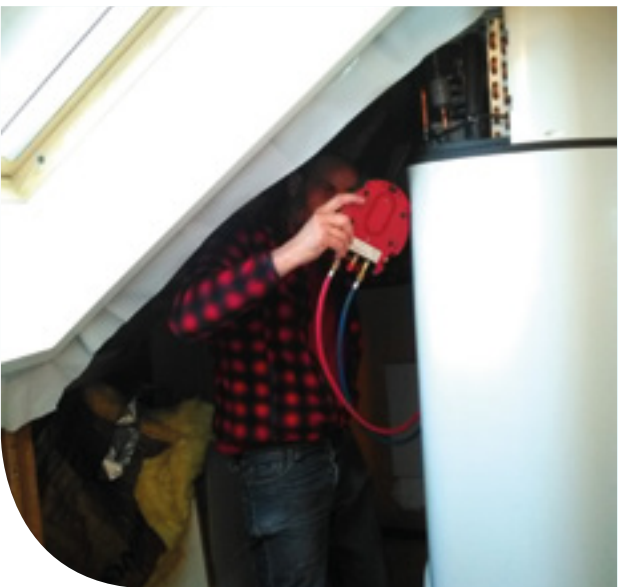
ORL, traitement des allergies (méthode Bye Bye Allergie). Après avoir passée ses deux premières années d'exercice dans les Vosges en collaboration avec une ostéopathe, elle est partie ouvrir son cabinet à Hanoï, au Vietnam tout en se formant aux techniques asiatiques. De retour en France, elle a décidé d'ouvrir son cabinet d'ostéopathie à Marly pour vous faire partager son expérience et ses compétences (techniques douces, sans manipulations structurales).

INFOS PRATIQUES

Le cabinet d'ostéopathie est situé au 26B rue des Vanneaux (à l'entrée de la zone industrielle Belle Fontaine)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 16h.

Consultations sur rendez-vous au 06 58 32 74 42.



■ ISOCHORE
À VOTRE SERVICE !

L'entreprise Isochore est spécialisée dans les domaines suivants : installation, dépannage, maintenance, chauffage, sanitaire, climatisation, pompe à chaleur, froid commercial.

INFOS PRATIQUES

28, rue des Lys

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Tél. : 06 20 28 17 22

E-mail : grizzuto@orange.fr



Les illuminations de Noël

captées par les photographes de Regard Image



Vœux du maire à la population

Les 3 représentations des concerts de Nouvel An des 6, 7 et 8 janvier 2017 ont rassemblé 2400 personnes. Comme chaque année, le conservatoire de musique et de danse ainsi que le Danse sportive club de Marly ont assuré le show !





Mars 2017 : les élèves du collège Jean Mermoz visitent l'amphithéâtre de Pompéi à l'occasion d'un voyage en Italie.

Assemblée générale des anciens combattants.

24 février 2017 : commémoration de la chute du Lancaster. Cette année, la famille de l'opérateur radio Sullivan a fait le déplacement de Grande-Bretagne.



Fêtes de fin d'année chez Les Loupiots : spectacles et venue du Père Noël au programme !

Le 27 février dernier, élus et élèves inaugurent la nouvelle cantine du collège La Louvière.





La carte nationale d'identité

est désormais biométrique

LA RÉFORME DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ EST ENTRÉE EN VIGUEUR LE 28 MARS DERNIER. EN MOSELLE, SEULEMENT 27 COMMUNES SUR 730 PEUVENT EN DÉLIVRER : LA MAIRIE DE MARLY N'EN FAIT PAS PARTIE.

La demande de carte nationale d'identité (CNI) s'effectue désormais selon les mêmes modalités que la demande de passeport biométrique : il faut effectuer un relevé d'empreintes digitales. Ce changement a pour objectif de sécuriser la carte d'identité qui devient ainsi plus difficile à falsifier. Cette démarche ne se fait plus seulement dans la mairie de son domicile mais sur l'ensemble du territoire, dans les mairies équipées du dispositif de recueil. Ce n'est pas le cas de la commune de Marly. Une pré-demande peut être réalisée sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

Le service de la mairie choisie peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous afin d'éviter des files d'attente trop longues car il faut effectuer la prise d'empreinte et la vérification du dossier de demande. La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

LIENS UTILES

L'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : ants.gouv.fr
Site officiel de l'administration française : www.service-public.fr

En Moselle, les communes équipées sont les suivantes :

Amnéville, Behren-lès-Forbach, Bitche, Boulay, Bouzonville, Château-Salins, Creutzwald, Dieuze, Fameck, Faulquemont, Forbach, Freyming-Merlebach, Hayange, Maizières-lès-Metz, Metz, Montigny-lès-Metz, Morhange, Rémyilly, Rombas, Saint-Avold, Sarrebourg, Sarreguemines, Sierck-lès-Bains, Thionville, Woippy et Yutz.



NAISSANCES

- **LEJEUNE Ethan** né le 18 novembre 2016
- **RICHARD-LEFORT Jules** né le 22 novembre 2016
- **PAULIN Mathilde** née le 24 novembre 2016
- **MARTINET Zoé** née le 28 novembre 2016
- **FOUBET Léandro** né le 6 décembre 2016
- **WOILLET Emilie** née le 7 décembre 2016
- **BEZY Ylana** née le 9 décembre 2016
- **ATHIMNI Aden** né le 10 janvier 2017
- **GEORGES Eloha** née le 17 janvier 2017
- **SENOUSSI Ema** née le 27 janvier 2017
- **PETITNICOLAS Victor** né le 28 janvier 2017
- **CRISTINELLI Noham** né le 30 janvier 2017
- **ARNOULD Augustine** née le 10 février 2017
- **ARNOULD Antonin** né le 10 février 2017
- **LANG Marius** né le 11 février 2017
- **PORLIER Marceau** né le 21 février 2017
- **KACZMAREK Sacha** né le 16 mars 2017
- **LAO Emma** née le 21 mars 2017
- **BARBOSA TAVARES Soumaya** née le 28 mars 2017
- **LARUELLE Alexia** née le 31 mars 2017
- **COLLIGNON Valentin** né le 1 avril 2017
- **WELTER Leann** née le 8 avril 2017

MARIAGES

- **DI MAIO Vincent** et **GAJIC Marina** le 11 février 2017
- **LAGLASSE Philippe** et **TULLI Nicole** le 8 avril 2017

DÉCÈS

- **CUFFARO PISCITELLO Giuseppe** décédé le 2 janvier 2017
- **VIARDOT Danielle** décédée le 3 janvier 2017
- **MAROTTA Calogero** décédé le 9 janvier 2017
- **THELEN Jean** décédé le 8 janvier 2017
- **MAI épouse ZGORSKI Marie-Antoinette** décédée le 24 janvier 2017
- **HAFFNER veuve LISSMANN Jacqueline** décédée le 25 janvier 2017
- **REMY Bernard** décédé le 26 janvier 2017
- **SAINT MARD Gilbert** décédé le 2 février 2017
- **SUTTER veuve RAYBOIS Hildegarde** décédée le 27 janvier 2017
- **JOLIVALD épouse BEAUFILS Yolande** décédée le 31 janvier 2017
- **ROUSO Roland** décédé le 13 février 2017
- **ALLIESSE Simonne** décédée le 15 février 2017
- **TRÉMOUSS Pierre** décédé le 13 février 2017
- **PFEFFER épouse VIVONA Anne-Marie** décédée le 15 février 2017
- **MAIRE Raymond** décédé le 22 février 2017
- **HOFF Jacques** décédé le 19 février 2017
- **WAGNER Emile** décédé le 25 février 2017
- **LEDY épouse JAMBOT Suzanne** décédée le 11 mars 2017
- **TOILLON veuve DORIGUZZI Thérèse** décédée le 4 mars 2017
- **MARTIN veuve TOURSCHER Claude** décédée le 10 mars 2017
- **SCHNEIDER Nolan** décédé le 7 mars 2017
- **LOUIS veuve LEBRUN Hélène** décédée le 23 mars 2017
- **GARANDET veuve LEHNEN Nicole** décédée le 28 mars 2017
- **KOCH Joseph** décédé le 27 janvier 2017
- **IASCONE Saverio** décédé le 31 mars 2017
- **PALTZ veuve GENY Monique** décédée le 5 avril 2017

■ INFOS PRATIQUES

MAIRIE

8 rue des Écoles - 57155 MARLY
Tél.: 03 87 63 23 38
Fax: 03 87 56 07 10
Site internet: www.marly57.fr
E-mail: info@marly57.fr
Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Permanence état civil de 17h à 18h
Mairie annexe: 1 rue du XI^e régiment d'aviation, ouvert les mercredis et vendredis de 14h à 17h
Tél.: 03 87 66 25 29

CCAS

8 rue des Écoles - 57155 MARLY
Tél.: 03 87 63 01 99
Fax: 03 87 56 07 10
Responsable: Isabelle Paseck

POLICE MUNICIPALE

13 Place de Gaulle
Tél.: 03 87 64 80 17
Fax: 03 87 32 56 68
E-mail: police-marly57@orange.fr
Tél. police nationale de Montigny-lès-Metz: 03 54 48 83 30
Tél. hôtel de police de Metz: 03 87 16 17 17 (24h/24)
Police secours: composer le 17

HALTE-GARDERIE LA MAISON DES LOUPIOTS

1 rue de Bretagne
Tél.: 03 87 62 69 61
Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Directrice: Magali Meny

CENTRE SOCIO-CULTUREL LA LOUVIÈRE

54 rue de la Croix St-Joseph
Tél.: 03 87 62 35 84
Fax: 03 87 50 37 32
E-mail: secretariat@csclalouviere.fr
Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Directrice: Aline Dehondt

BIBLIOTHÈQUE

CSC La Louvière - 54 rue de la Croix St-Joseph
Tél.: 03 87 62 39 52
Site internet: <http://bibliothequemarly.over-blog.fr>
E-mail: bibliotheque@marly57.fr
Horaires d'ouverture: mardi de 15h à 18h, mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi de 15h à 18h, vendredi de 15h à 19h et le samedi de 14h à 17h
Responsable: Julie Daniel

CONSERVATOIRE MUNICIPAL

Château Henrion - 39 rue de Metz
Fax: 03 87 57 15 03
Tél.: 03 87 66 97 38 (musique)
Tél.: 03 87 20 01 24 (danse)
E-mail: conservatoire.marly57@wanadoo.fr
Directeur: Ferdinand Bistocchi

CONSOTHÈQUE CLCV MARLY & ENVIRONS

CSC La Louvière, entrée c
Tél.: 03 87 63 72 41
E-mail: clcvmarly@gmail.com
Site internet: www.clcv.org
Horaires d'ouverture: vendredi de 15h à 17h

CINÉMA MARLYMAGES

39, rue de Metz
Tél.: 03 87 63 09 36
Fax: 03 87 57 55 89
Site internet: www.marlymages.org

NEC

1 avenue du Long Prey
CSC La Louvière - 54 rue de la Croix Saint-Joseph
Tél.: 03 87 63 23 38
E-mail: v.bauer@marly57.fr
Site internet: www.lenecmarly.fr



MAI

Du 13 mai à l'automne	Exposition à ciel ouvert	<i>Du parking Ferry au Nec</i>
Du 18 au 21 mai	Marly Jazz Festival	<i>NEC</i>
Du 19 mai à la fin de l'été	Chemin de la poésie	<i>Chemin de l'ancienne voie de chemin de fer</i>
Dimanche 21 mai	Exposition de véhicules d'exception	<i>Bords de Seille</i>
Mardi 23 mai	Solidarité défense 2017	<i>NEC</i>
Vendredi 26 mai, 20h30	Concert de musique japonaise : Keisho Ohno	<i>NEC</i>
Dimanche 28 mai, de 10h à 18h	La 8 ^e biennale Japon Passion	<i>NEC</i>
Du 29 mai au 5 juin	Semaine de la biodiversité	<i>Centre La Louvière</i>

JUIN

Du 2 au 25 juin	Tournoi jeunes de tennis	<i>Tennis club de Marly</i>
Lundi 5 juin	Journée champêtre de l'AFCSM	
Du 7 au 28 juin	Exposition de peintures : Copies qu'on forme	<i>Hall de la mairie</i>
Samedi 10 juin, 19h30	Gala du Danse Sportive club	<i>NEC</i>
Les 11 et 18 juin	Elections législatives	
Mercredi 14 juin, 20h	Concert des chorales inter-collèges.	<i>NEC</i>
Samedi 17 juin, 10h	Le Sporting Club fête ses 90 ans.	<i>Stade Delaître</i>
Dimanche 18 juin	Commémoration de l'appel du 18 juin.	<i>Monument aux morts</i>
Dimanche 18 juin, 9h	Rallye des Pétrolettes	
Samedi 24 juin	Fête de la musique et feux de la St Jean	<i>Bords de Seille</i>
Du 21 au 25 juin	Open international de la mirabelle d'or	<i>Golf de la Grange aux ormes</i>
Dimanche 25 juin	Concours de pêche	<i>Bords de Seille</i>
Dimanche 25 juin	Kermesse paroissiale	<i>Bords de Seille</i>

JUILLET

Du 30 juin au 23 juillet	Tournoi adultes de tennis	<i>Tennis club de Marly</i>
Mardi 4 juillet, de 16h à 19h30	Don du sang	<i>CSC La Louvière</i>
Dimanche 9 juillet, de 8h à 18h	Braderie de Marly	<i>Rues de Marly</i>

AOUT

Mardi 1 ^{er} août, de 16h à 19h30	Don du sang	<i>CSC La Louvière</i>
--	-----------------------	------------------------

SEPTEMBRE

Dimanche 3 septembre	Fête des associations	<i>NEC</i>
Samedi 9 septembre	Fête des enfants	<i>Place de Gaulle</i>
Dimanche 17 septembre	Fête du fromage et des produits du terroir.	<i>CSC La Louvière</i>
Lundi 18 septembre	Journée du souvenir	<i>Eglise et monument aux morts</i>